

# PERFORMANCE DES ACHATS : LA MISE EN PLACE DES ACCORDS- CADRES DANS LE CADRE DE L'ORDON- NANCE DU 6 JUIN 2005

Les accords-cadres constituent une technique d'achat récente, permettant d'établir des référencements souples, particulièrement utiles pour les associations multi-sites. C'est également la technique qui est utilisée dans les SARA (structures associatives de rationalisation des achats). Ces structures ont en effet vocation à mettre à disposition de leurs adhérents des accords-cadres, à

partir desquels ils peuvent passer des marchés subséquents. Cette formation s'adresse aux personnes pratiquant déjà l'ordonnance du 6 juin 2005 ou ayant suivi la formation « Les fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005 », souhaitant rédiger des accords-cadres et/ou passer des marchés subséquents dans le cadre des SARA et/ou de leur association.

## OBJECTIFS

- Maîtriser la conception et la rédaction des accords cadre et des marchés subséquents dans le cadre de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Analyser les modalités spécifiques de mise en œuvre de tels marchés pour les sécuriser de façon optimale

## CONTENU

### Le dossier de consultation des accords-cadres

- Le cahier des charges de l'accord cadre
- L'articulation accord cadre et marché subséquent
  - Les clauses incontournables
  - Les clauses spécifiques en fonction des marchés
  - La question du mini - maxi
- Le règlement de consultation de l'accord cadre

### La publicité

Le support JOUE sur [http://simap.europa.eu/index\\_fr.htm](http://simap.europa.eu/index_fr.htm)  
Exercice d'application sur le formulaire JOUE

### Les points de vigilance

- Les lettres de rejet  
Le rapport d'analyse des offres  
La question des tests des produits

### Le marché subséquent

- La lettre de consultation  
Les courriers de rejet

### Le rôle et la responsabilité des différents acteurs

- Les SARA  
Les adhérents des SARA

	<b>29 janvier 2016</b>	JANVIER
	<b>Paris</b>	FÉVRIER
	<b>316 € par personne</b>	MARS
	<b>1 jour</b>	AVRIL
	<b>01 53 98 95 03</b>	MAI
	<b>formation@fehapp.fr</b>	JUIN
		JUILLET
		AOÛT
		SEPTEMBRE
		OCTOBRE
		NOVEMBRE
		DÉCEMBRE

## Prérequis

Connaissance des fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005

## PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsables achats
- Directeurs achats

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Pédagogie interactive alternant :

- apports méthodologiques
- exercices pratiques
- documents-types

## INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans les marchés
- Responsable Projet achats FEHAP

